**ASTUCE ENERGIE JANVIER 2015**

**Réfrigérateur et congélateur : quels réflexes prendre ?**

Voici quelques gestes simples à appliquer pour faire des économies d’électricité :

* **Installer votre réfrigérateur/congélateur au bon endroit :**

Il est impératif de laisser de l’espace entre le mur et l’appareil pour que l’air circule correctement.

Éviter de les installer à côté d’une source de chaleur (four, plaque de cuisson...).

* **Se servir de votre réfrigérateur pour décongeler les aliments :**

Le froid émis par le produit congelé rafraîchira naturellement les autres aliments de votre frigo. La consommation d'électricité de l'appareil en sera donc diminuée.

* **Dégivrer votre frigo :**

Un appareil givré consomme beaucoup plus d’électricité.

Dès que le givre atteint 3 mm d'épaisseur, il est donc essentiel d'entretenir votre appareil, sous peine de voir sa consommation augmenter de 30 %.

Ce réflexe permet d'économiser environ 30 € par an, pour un appareil combine (réfrigérateur + congélateur).

* **Si vous avez les moyens, achetez-vous un nouveau réfrigérateur : optez pour un**

**modèle de classe A, A+, A++, voire A+++.**

Ils vous permettront de diminuer la consommation électrique de votre frigo jusqu’à 60 %.

**Bon à savoir** : l'achat d'un modèle A+++ prendrait en moyenne 15 ans à rentabiliser par rapport à celui d'un modèle A. Alors évitez de banquer et choisissez un appareil de classe A !

Pour toutes informations complémentaires, n’hésitez-pas à prendre contact avec votre conseillère énergie ANCIAUX Isabelle au 082/61.04.28 ou à l’adresse mail suivante : [energie@commune-onhaye.be](mailto:energie@commune-onhaye.be)



[](http://www.google.be/imgres?imgurl=http://petitemimine.p.e.pic.centerblog.net/91977762.gif&imgrefurl=http://petitemimine.centerblog.net/rub-gifs-douche-bain-toilette.html&h=237&w=217&tbnid=GTQvK0ejC_x7QM:&zoom=1&docid=oEXzliBVOKhKLM&ei=8ve0VNjrOY7EPJTBgJAP&tbm=isch&ved=0CCoQMygLMAs&iact=rc&uact=3&dur=1142&page=1&start=0&ndsp=18) **ASTUCE ENERGIE FEVRIER 2015**

**Douche/bain : habitudes à prendre**

Le premier réflexe à prendre est de privilégier les douches par rapport aux bains. En effet, un bain consomme de 150 à 200 litres d'eau alors qu’une douche environ 80 litres en 5 minutes.

**Bon à savoir** : en remplaçant vos bains par des douches, vous économiserez de 50 à 100 € par an.

De petites installations existent pour vous faire [économiser l'eau](http://economie-d-energie.comprendrechoisir.com/comprendre/economiser-l-eau) sans changer vos habitudes :

* **une douchette économe** :

Elle a un débit moins important qu’une douchette traditionnelle : 7 L/minute contre 16 L/minute.

Pour une douche de 5 minutes, vous économisez 15 centimes. En un mois, vous avez déjà entre 4 et 5 € de gagné !

Le prix d’une douchette éco est entre 20 et 60 €. Elle sera donc remboursée entre 4 et 12 mois.

* **un système stop douche** :

Il coupe l’eau pendant que vous ne vous rincez pas et permet ainsi d’économiser 20 L d’eau par minute.

Par minute, votre système stop douche vous fait donc gagner 7 centimes d'euro, soit environ 2 € par mois.

Il coûte de 5 à 15 € et est rentabilisé au bout de 3 à 8 mois.

**À noter** : restez vigilant si vous vous équipez d'un système stop douche. Lors du retour de l’eau, la température peut être trop élevée, d’où des dangers de brûlure. N’oubliez pas de fermer les robinets quand votre douche est finie, car le stop douche n’est pas conçu pour couper l’eau plus de quelques minutes (risques d’éclatement du tuyau flexible).

Pour toutes informations complémentaires, n’hésitez-pas à prendre contact avec votre conseillère énergie ANCIAUX Isabelle au 082/61.04.28 ou à l’adresse mail suivante :

[energie@commune-onhaye.be](mailto:energie@commune-onhaye.be)

[](http://www.google.be/imgres?imgurl=http://img20.xooimage.com/files/6/3/3/090320073711458520-d0032c.gif&imgrefurl=http://blog.aujourdhui.com/blogs/?rno=91460&p=15&h=481&w=473&tbnid=7DNK1zw6pQM-3M:&zoom=1&docid=44GvtOVelWU9DM&ei=8ve0VNjrOY7EPJTBgJAP&tbm=isch&ved=0CG0QMyhBMEE&iact=rc&uact=3&dur=923&page=3&start=44&ndsp=24)

**L'ASTUCE ÉNERGIE DU MOIS DE MARS**

**«La propreté sans lessiver le porte-monnaie! »**

**Le saviez-vous ?**

* Les lessives à basse température (30-40°C) consomment trois fois moins d’énergie qu’un cycle à 90°C. En outre, les produits de lessive actuels sont de plus en plus efficaces et les cycles à haute température se justifient de moins en moins. Ainsi, un cycle à 60°C pour du linge de maison ou des articles un peu plus sales est suffisant. Les vêtements de tous les jours s’accommodent bien, quant à eux, d’un cycle à 30 ou 40°C.
* Veillons à trier le linge de façon à adapter au mieux la température de lavage et n’effectuons nos lessives que lorsque nous pouvons remplir complètement la machine.
* Lorsque c’est possible, utilisons la fonction économique de notre lave-linge.
* Pour aller plus loin, vous pouvez également faire appel au système des « bal-o-net » qui vous permettra de diminuer de moitié la quantité de lessive et d’adoucissant utilisées. Ces petites balles battent et brassent le linge comme le faisaient les lavandières d’antan ! Simples et efficaces, ces petites balles peuvent être utilisées à n’importe quelle température et pour tout type de linge. En outre, vous pourrez obtenir un bon résultat sur du linge très sale sans avoir recours au cycle à 90°C.
* Coté séchage, privilégions les bonnes vieilles cordes à linge, à l’extérieur dès que c’est possible ou dans une pièce un peu chauffée et ventilée (pour éviter les moisissures).
* Essorons notre linge à forte puissance (1600 tours/minutes) de façon à réduire le temps de séchage d’environ 1/3.

**Tarif bi-horaire**

* **Si vous bénéficier d’une tarification bi-horaire, le fait de faire tourner votre lave-linge ou votre séchoir la nuit coûtera deux fois moins cher. Remarquons néanmoins que, si cela nous permet de faire des économies d’argent, cela ne changera cependant rien à la quantité d’énergie consommée et donc aux quantités de CO2 dégagées.**

**Chaque fois, ça compte !**

Votre conseillère énergie : ANCIAUX Isabelle